

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11/05/2026

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 32 | 28 | 32 |

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 11 mai, à 20 heures, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves-Marie HERVE. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 05/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 05/05/2026.

Présents : Mme AMRANE-HENRIETTE Naïma, M. BACHELIER Jean-Christophe, Mme BONNET Estelle, Mme BUARD Marion, Mme COMPAIN Marina, M. CROISEAU Julien, M. DE SAINT RIQUIER Arnauld, Mme FELICITE Gwennaëlle, M. FOUCHARD Stéphane, M. GRAFFIN Serge, M. GUENEE Hugo, M. HERRAUX Denis, M. HERVE Yves-Marie, M. HOUALARD Patrice, Mme HUBERT Laurence, M. HUREAU Laurent, Mme LAIR Marie-Christine, M. LERAT Vincent, Mme MORGANT Nathalie, M. PAJAUD Eric, Mme PASTEAU Dominique, Mme PREZELIN Séverine, Mme ROUAULT Carole, Mme SIMON Claudette, M. TIREL Mickaël, Mme VIALETTE Valérie, M. VILAIN Patrick, Mme WATTEAU Laurence.

Excusés ayant donné procuration : Mme BOUQUET Fabienne (procuration à Mme BONNET Estelle), M. BOUQUET Pascal (procuration à M. HUREAU Laurent), M. HAMIOT Julien (procuration à Mme MORGANT Nathalie), Mme ZIVEREC (procuration à Mme LAIR)

A été nommée secrétaire : Mme FELICITE Gwennaëlle

DEL2026-062 – Mise en place et désignation des membres de la Commission « Protection des milieux naturels et gestion des déchets »

Les commissions seront au nombre de 7 et reprendront la terminologie des délégations des Vice-Présidents et Conseillers délégués :

- Commission Protection des milieux naturels et gestion des déchets.
- Commission Aménagement, logement et mobilités ; démographie médicale.
- Commission Attractivité économique, accompagnement à l'emploi, rayonnement touristique.
- Commission Cohésion par la culture et le sport.
- Commission Espaces publics et bâtiments.
- Commission Territoire éducatif et solidaire.
- Commission Ressources et mutualisation.

Elles seront pilotées par le Vice-Président de référence ou par le Vice-Président et le Conseiller délégué de référence.

Ces derniers seront accompagnés dans leur préparation, leur animation et les suites à donner par le ou les membres du CODIR en pilotage administratif des thématiques abordées.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.5211-40-1,

Considérant la décision unanime de l'assemblée de recourir au scrutin public,

- **ELIT à l'unanimité des suffrages exprimés** les membres de la Commission « Protection des milieux naturels et gestion des déchets » suivants :

- M. BLIN
- M. CHAUVEAU
- Mme EVEN
- M. HAMIOT
- M. PRUNIER
- M. HUREAU
- M. GARNIER
- M. JOANICO
- M. HAMELIN
- M. HERRAUX
- M. LEBRUN
- M. POUILLET
- M. PRADO
- M. COURANT
- Mme DORLEANS
- Mme FELICITE
- Mme CLEMENT
- M. FOURMY
- M. LANGLAIS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

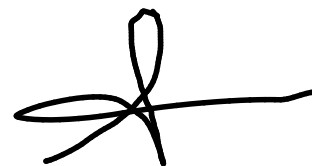
A Parigné-l'Évêque, le 11/05/2026



Yves-Marie HERVE
Président



Gwennaëlle FELICITE
Secrétaire de séance



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20260511-DEL2026062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2026
Publication : 15/05/2026